Parc naturel régional de Camargue

Registre des délibérations - Délibération n°12 : 10/05/2017

CANDIDATURE À L'APPEL À PROJETS INNOVANTS 2017-2018
« CULTURE DU RISQUE INONDATION » DU PLAN RHONE

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le dix mai à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

- **Étaient présents :**

— **Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Mireille Benedetti, Jean-Marc Martin-Teissere, Cyril Juglaret

— **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud, Patricia Saez

— **Représentants des Communes :**
- Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux,
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Maria-Dolorès Parrodi
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roland Chassain, Patrick Pac

— **Représentants des établissements publics :**
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
- Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
- Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn

- **Avaient donné pouvoir :**
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari à Jean-Marc Martin-Teissere
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana à Corinne Chabaub
Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux, David Grzyb à Bernard Bacchi
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Jérôme Bernard à Maria-Dolorès Parrodi

- **Étaient absents-excusés :**
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roger De Murcia
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel, Bernard Arsac
Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bertand Mazel, Bernard Arsac

- **Le Conseil de Parc était représenté par 20 membres**

- **Autres personnes présentes :**
Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Charlotte Thibault : Responsable de pôle « Développement Port pêche Espaces naturels », Commune de Port-Saint-Louis du Rhône
Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »
Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
29	24	24

Nombre de voix	
En exercice	Votants
76	68

Date de convocation
15/02/2017
RC – 81
RC - 82

REÇU EN PREFECTURE
le 23/05/2017
Application agréée E-legalite.com
013-251302295-20170510-DEL_12_CULTURER-0

Parc naturel régional de Camargue

Délibération n° 12: 10/05/2017

CANDIDATURE À L'APPEL À PROJETS INNOVANTS 2017-2018
« CULTURE DU RISQUE INONDATION » DU PLAN RHONE

Le Plan Rhône vise à concilier la prévention des inondations et les pressions du développement urbain et des activités humaines en zone inondable, a préserver les richesses environnementales et améliorer le cadre de vie des habitants, et enfin à assurer un développement économique de long terme. Il s'appuie sur un partenariat fort entre l'État, les Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté, le comité de bassin, l'Agence de l'eau, Voies navigables de France, la Compagnie nationale du Rhône et EDF.

Son financement est assuré sur la Période 2015-2020 par deux programmes financiers : le contrat de projet interrégional (CPIER) Plan Rhône et le programme opérationnel interrégional (POI) Rhône-Saône2014-2020 (financements européens FEDER).

Une des priorités du volet « inondations » du Plan Rhône s'intitule « Savoir mieux vivre avec le risque », action dans le cadre de laquelle le présent appel à projets est lancé.

Afin de tester différentes approches de sensibilisation au risque d'inondation, le partenariat Plan Rhône, avec l'appui du POP FEDER 2007-2013, a déjà sélectionné et cofinancé des projets artistiques et culturels lors des appels à projets de 2008 et 2010.

Le Plan Rhône souhaite aujourd'hui poursuivre et renforcer la dynamique pour améliorer la culture du risque inondation chez les riverains du Rhône et de la Saône. **Un nouvel appel à projets est donc lancé en 2017**.

Il s'agit d'explorer des voies nouvelles de sensibilisation des populations au risque d'inondation, en recourant à des supports sensibles qui permettent de donner à comprendre et à voir le danger sans asséner un discours.

Dans ce cadre le site de la Palissade situé à l'embouchure du fleuve et marqué par son inondabilité peut être le support d'un pôle d'interprétation structurant sur la découverte du Rhône maritime a travers des équipements d'accueil du public adaptés a cet objectif.

Le projet sera monté dans la logique de répondre à la Charte du Parc naturel régional de Camargue : « Réintégrer la dynamique deltaïque du Rhône et le risque d'inondation dans l'aménagement et la gestion du territoire ».

Parc
REÇU EN PREFECTURE
le 23/05/2017
Application agréée E-legalite.com
013-251302295-20170510-DEL_12_CULTURER-D

Il viendra également s'articuler avec les évolutions majeures que connait cette partie du Delta, à savoir :

- La désindustrialisation et la volonté de reconversion du village de Salin-de-Giraud comme pôle écotouristique en Camargue ;
- La reconquête de la plage de Piémanson après 50 ans de fréquentation touristique mal maîtrisée.

Le message du projet sera de porter l'ambition de faire partager et reconnaître la Camargue telle qu'elle est, loin des images d'Épinal trop souvent véhiculées. Que ce soit au travers de la médiation culturelle, de la sensibilisation des visiteurs et des professionnels du tourisme qui les accueillent, de l'éducation des jeunes et des moins jeunes via des ateliers scolaires, ou des sorties de terrain.

Le processus de sélection du projet s'établira en deux phases :

- Une première sélection sur jury des projets à travers une note d'intention ;
- Après sélection, les porteurs de projets retenus seront invités a préciser leur projet en termes d'implantation, de calendrier, de budget détaillé...

C'est dans le cadre que le Parc se propose de déposer sa candidature pour réaliser un pôle d'interprétation du Rhône non endigué sur le site de La Palissade.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée accepte que le Parc soumissionne à l'appel à projets «Culture du risque inondation Rhône Saône» et autorise le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de cette candidature.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07
Parc naturel régional de Camargue

Le Président,
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 23 MAI 2017
Et de l'affichage effectué le 24 MAI 2017

REÇU EN PREFECTURE
le 23/05/2017
Application agréée E-legalite.com
013-251302295-20170510-DEL_12_CULTURER-D